

Pérennité du site de Gentilly

T4 2017 –IL FS&F Gentilly

Vous avez été nombreux à nous interpeller depuis de nombreux mois sur la pérennité du site de Gentilly et encore plus récemment lors de la HIS du vendredi 6 octobre

► En CE le 18 mai dernier...

Nous sommes intervenus en séance, lors de la présentation du Plan Schéma Directeur Immobilier :

Mme MARTIN, CFE-CGC.- Vous avez annoncé dans les projets du secteur Île-de-France, un bâtiment neuf à Villejuif, notamment pour DTSI. Je fais partie de la Supply Chain France située à Gentilly. Notre bail doit se terminer fin 2018. J'aimerais savoir ce qu'il en est. Comme vous avez dit que ce projet pourrait avoir quelques impacts par rapport au périmètre GSSC, et que Gentilly n'est pas très loin de Villejuif, cela veut-il dire que nous migrerions vers Villejuif ?

La réponse qui nous avait été faite alors par la Direction avait été :

« A priori, le cœur de Villejuif sera DTSI. Il n'est pas du tout prévu, à ce jour, de mettre les équipes de Gentilly à Villejuif. La réalité de Gentilly est que le propriétaire est plus ou moins en train de mettre en œuvre un développement sur ce site. Le problème est que cela n'avance pas vraiment. Je ne suis pas certain que nous n'irons pas au-delà de fin 2018, mais je n'ai pas plus d'informations que cela. De toute façon, nous allons essayer de provoquer les événements, mais Villejuif sera un site dédié à toutes les activités Réseau (DTSI et DIF). Cela n'aurait pas beaucoup de sens en matière d'optimisation de mettre les Achats là-bas ».

► Depuis mai...

Nous n'avons pas manqué de revenir régulièrement vers la Direction de l'Immobilier que nous avons à nouveau relancée la semaine dernière.

Réponse du 9 octobre 2017

« Suite à un rendez-vous de vendredi dernier [avec le bailleur] nous recevons une offre de prolongation (du bail) jusqu'à fin 2019 ; il est probable qu'il faudra alors quitter le site qui fera l'objet d'une démolition »



Pour qu'on n'en arrive pas là !!!

La CFE-CGC revendique d'être consultée sur le choix du site de destination pour...

- ♦ veiller à ce que toutes les questions de trajet, proximité lieu de travail – domicile, soient étudiées en toute transparence,
- ♦ vous assurer des conditions de travail adaptées à votre métier,
- ♦ garantir le bien-être des salariés...

Vos futurs élus locaux DP/CE ne manqueront pas de veiller à la suite qui sera donnée à ce projet de déménagement

Vos correspondants

Annie MARTIN - 06 75 95 35 37
 Karine BOYAT - 06 76 73 43 56
 Thibaut MARTIN - 06 82 64 61 54
 Mohamed HAFED - 06 45 45 11 11

